



**T.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Large, modern, Pool and heat.

**V.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Larges, modernes, Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213 Pager: 514-230-7982  
[www.hsprop.com](http://www.hsprop.com)

**La Poste**



[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998  
An independant weekly serving your Town

17 AOÛT 2022

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 25.30

**CHERCHE  
JARDINIER**

Maison à VMR

Besoin d'un jardinier pour  
prendre soin de la cour.  
Références requises.

514-379-4523

# ISABELLE LEBLANC REPRÉSENTERA QUÉBEC SOLIDAIRE À MONT-ROYAL-OUTREMONT

MARTIN C. BARRY

Même si la plupart des sondages politiques ces derniers temps indiqueraient que la Coalition Avenir Québec serait en route vers un deuxième mandat majoritaire, la candidate de Québec Solidaire dans Mont-Royal-Outremont n'a pas perdu espoir que le vent change de direction avant le 3 octobre quand les électeurs se dirigeront aux urnes.

« Vous savez, j'ai comme l'impression quand on parle aux gens parmi nous qui avons déjà fait du porte-à-porte, qui ont déjà fait du tractage, c'est très possible qu'il y ait une vague orange dans quelques semaines, », disait Isabelle Leblanc devant une petite foule d'appuyants qui se sont rassemblés dans le parc Jean-Brillant à Côte-des-Neiges la semaine dernière pour le lancement officiel de sa campagne, ainsi que celle de la candidate dans D'Arcy-McGee, Hilal Pilavci.

« Les gens à qui on parle ont un intérêt à ce qu'on parle. Quand on parle d'environnement, quand on parle de services publics, quand on parle de toutes les valeurs progressistes, bien y a beaucoup, beaucoup d'écoute ».

Selon Mme Leblanc, les gens qu'elle rencontre dans la circonscription sont d'accord que le Français doit être protégé, mais sont ouverts en même temps que tous ont le droit de parler d'autres langues.

« Des gens peuvent avoir des diversités de genre, des diversités d'orientation sexuelle, des diversités mêmes d'idées. Quand même il faut les représenter tous et toutes ». Quand elle parle aux gens sur le terrain, le fait que son parti est vraiment inclusif de tout ça semble les impressionner le plus.

Mme Leblanc est médecin de famille au Centre



**Dre. Isabelle Leblanc, la candidate de Québec Solidaire à Mont-Royal-Outremont dans les élections provinciales le 3 octobre, déplore l'état de la santé public ainsi que l'éducation publique sous l'administration de gouvernements caquistes et libéraux.**

Photo: Martin C. Barry, La Poste, Août 2022.

hospitalier de St Mary à Côte-des-Neiges. Elle est militante depuis de nombreuses années pour la sauvegarde du système public de santé.

« Ça, c'est une des premières raisons pour laquelle je me lance en politique, poursuivait-elle. Il faut sauver nos services publics. Nos services publics, ils sont en train de se faire détruire par le gouvernement de la CAQ et le gouvernement libéral qui était là avant. C'est vraiment une continuité d'idées. C'est les mêmes choses, c'est les mêmes personnes ».

En même temps, elle soutient que des

gouvernements caquistes et libéraux ont contribué à la destruction du système public d'éducation qui souffre maintenant de sous-financement.

En entrevue avec La Poste de VMR, Mme Leblanc déplorait que le gouvernement de François Legault semble avoir embarqué dans un jeu de rattrapage en ce qui aurait trait au système public de santé, à moins de deux mois du jour des élections.

« Tout à coup, quelques semaines avant les élections, ils font la promesse qu'ils auront des soins de santé, dit-elle. Mais les médecins eux-

mêmes ne sont pas prêts. C'est une solution pansement pour les prochaines cinq semaines pour qu'ils puissent dire qu'ils ont réglé le problème, ce qui n'est pas le cas ».

## Summary

While most opinion surveys lately suggest the incumbent Coalition Avenir Québec government is heading towards a second majority mandate in the October 3 elections, Mont-Royal-Outremont Québec Solidaire candidate Isabelle Leblanc hasn't lost hope the direction of the wind changes by the time voters go to the polls.



**L'IMMOBILIER** *de mères en filles*

**NOUVEAU**

**5680 Doussin, Saint-Léonard**

On retrouve le pur bonheur et la joie de recevoir dans ce spacieux bungalow aux aires de vie remarquables autant intérieur qu'extérieur!

Un bungalow à l'ambiance rassembleuse et au plan bien équilibré où les pièces de vie sont à aire ouverte. Les fenêtres abondantes permettent une merveilleuse source de clarté intérieure et une vue splendide sur le joli aménagement de la cour arrière tant apprécié lors de la saison estivale.

Tous les atouts y sont pour un quotidien sans souci et recevoir en toute convivialité. Voisinage tranquille et secteur prisé de Saint-Léonard. Une visite vaut mille mots!

**\$1,395,000**

**Anne Redding**

Courtier immobilier

514-573-2663

[redding.anne@gmail.com](mailto:redding.anne@gmail.com)

**Gabrielle Rouleau**

Courtier immobilier résidentiel

514-690-8965

[gabriellerouleau.gr@gmail.com](mailto:gabriellerouleau.gr@gmail.com)

**Caroline Rouleau**

Courtier immobilier résidentiel

514-814-8965

[caroline@redding-rouleau.com](mailto:caroline@redding-rouleau.com)

**Redding-Rouleau.com**



TENDANCE

263, rue Graham  
Mont-Royal (QC) H3P 2C7  
514-735-2281







# TOWNIES GET DOWN TO THE SOUND OF ‘VINTAGE WINE’ IN CONNAUGHT PARK



Just some of the large crowd that gathered in Connaught Park on Thursday evening last week to dance to the music of Vintage Wine, one of the latest Recreation, Culture and Community Activities Department’s free summer Thursday evening ‘Mount Royal Celebrates’ events.  
Photo: Martin C. Barry, TMR Post

## MARTIN C. BARRY

On Thursday evening last week, there was no mistaking the fact that a whole range of vintage music – from rockabilly to rhythm and blues – filled the air near the town centre in and around Connaught Park.

The Montreal-based band Vintage Wine was in town, bringing their unique sound to TMR, while inspiring a large number of young and older townies to get down dancing in front of the stage on the Connaught Park grounds.

As part of the town Recreation, Culture and Community Activities Department's free summer Thursday evening Mount Royal Celebrates events, the concert's chosen theme was retro music. More than 100 townies took up the invitation, with many bringing along their own garden chairs.

Vintage Wine is headed up by Craig Morrison, a Montreal ethnomusicologist and musician. Raised in Victoria BC, he bought his first guitar in 1966 and played in coffeehouses.

He's lived in Montreal since 1984. Although now semi-retired, he taught music theory at Concordia and McGill for 23 years, and continues to perform in venues such as the Wheel Club in Notre Dame de Grâce.

As a teenager, seeing concerts of blues (beginning with Sonny Terry and Brownie McGhee), jazz (including Louis Armstrong), and rock (including Janis Joplin) led him to develop an interest in music history.

Playing in bands gave him a deeper appreciation of music styles. He sings, plays guitar, keyboards, and lap steel guitar, and has also recorded on mandolin, clarinet, harmonica, and electric and upright bass.

“Everywhere I go, I see the power of music, as an expressive channel, a healing energy, a unifier of people, and a binding force in society,” Morrison says of himself in an autobiographical sketch published on Vintage Wine’s website, adding that music “is a gift to be enjoyed by all.”

Morrison describes the place where he grew up (Victoria BC) as the honeymoon and retirement capital of Canada. As such, “I was a teenage music head in the land of the newly wed and nearly dead,” he says.

He was raised on the records of Dixieland bands and vocal groups. His parents took him to see Louis Armstrong and Bill Kenny (the high voice of the Ink Spots). With his siblings, he pumped the pedals of the family’s player piano, learning old songs from piano rolls.

He played clarinet in his high school band. With friends, he took the ferry to Vancouver to see Duke Ellington, as well as Janis Joplin’s farewell show with Big Brother and the Holding Company. It all leaves no doubt that Craig Morrison has lived and seen a lot, while making music an integral part of his life.



## Résumé

Jeudi soir dernier au parc Connaught, le Service des loisirs, de la culture et des activités communautaires présentait la bande musicale Vintage Music, faisant partie des concerts plein air « Mont-Royal en fête »

Le thème pour cette soirée était la musique rétro.

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE

ANDREA NEEFF

REAL ESTATE TEAM



366 Av. Vivian, VMR

Prix demandé: 3 295 000\$



140 Thornton Ave., TMR



4245 de la Savane, Montreal



1400 Merit Cr. #103. \$895,000  
2 2 1



756 Cr. Lanark 1 769 000\$  
5 3+1 6

## Conseil au vendeurs

Pour vendre une maison, un certificat de localisation qui montre l'état actuel de la propriété est requis et il ne doit pas dater de plus de 10 ans. Présentement, le délai pour faire faire un nouveau certificat est autour de 2-3 mois. Donc, si vous prévoyez vendre, il est mieux de ne pas attendre que la propriété est déjà sur le marché avant de commander le nouveau. Je connais plusieurs arpenteurs fiables si vous souhaitez avoir quelques références.

## Buyers' tip

The municipal evaluations currently associated with Montreal properties were determined based on sales of homes of similar size & style in similar locations which took place back in the summer of 2018. Furthermore, they often do not reflect updates done on any given property. For these reasons, a property's municipal evaluation is a poor indicator of its true market value. The guidance of a market expert can help you determine the true value of a home.

À Ville Mont-Royal...  
Je vends



514-974-9993

ROYAL LEPAGE  
TENDANCE





# PLAINTe CONTRE LE BLOQUAGE AU CONSEIL DE VILLE

Dans toute société saine, une équipe dirigeante confrontée à une certaine opposition ne peut que porter fruit à ses résidents. Cependant, lorsqu'une opposition est à égalité avec l'équipe dirigeante, il est possible que celle-ci fasse une obstruction systématique à des desseins purement partisans. Depuis quelques mois, il semble que c'est bien ce qui se passe au conseil de ville de Mont-Royal, surtout depuis la défection d'une Conseillère créant un deuxième groupe d'opposition.

Avant les élections de 2021, Ville Mont Royal jouissait d'un Conseil sans opposition. Après plusieurs années, cet état de fait contribua à créer un fossé entre citoyens et dirigeants. Le mécontentement de la population envers l'administration précédente a fait en sorte que l'entièreté des anciens conseillers ont été défaits ou ne se sont pas présentés aux élections de 2021; nous avons maintenant un conseil de ville complètement nouveau, mais sans majorité. Le maire élu et quelques membres de son équipe ont obtenu un mandat électoral incontesté. Rappelons que l'Équipe Peter Malouf (ÉPM) a obtenu une majorité en voix, que ses conseillers et le maire élus ont obtenu une large majorité de voix, et que ceux qui ont été défaits, l'ont été par

une mince majorité de voix. Depuis plusieurs mois le Conseil de ville semble paralysé, les conseillers incapables de s'entendre sur plusieurs projets dont le Centre Sportif et récréatif et l'emplacement de la nouvelle école primaire francophone. De plus, les réunions publiques du Conseil de ville ont été prises en otage par un petit groupuscule de citoyens mécontents qui font fi des règles et du décorum en vigueur; ils se servent de la période de « Questions » comme un tribunal populaire pour porter des accusations. Quoique que certains intervenants relèvent des points qui méritent la réflexion, le style populiste tend à discréditer les bonnes intentions.

Il n'en demeure pas moins que les résultats des élections de 2021 ont offert un mandat puissant à un Maire pour qu'il mette fin aux plans de l'ancienne administration qui tentait d'augmenter la densité résidentielle bien au-delà de la capacité de la Ville de servir de nouveaux citoyens. Les écoles, les centres sportifs, les activités récréatives, la bibliothèque, les travaux publics, et autres manquent certainement d'effectifs pour faire face à ce phénomène en plus des problèmes de trafic et de sécurité que cela engendrerait. Nous le devons à notre maire Peter Malouf et

son Conseil d'avoir freiné cette folie tant au Centre Rockland qu'au projet Royalmount, malgré les fortes pressions des promoteurs et des gouvernements. Les citoyens de la ville devraient, aussi, reconnaître la sagesse du Conseil qui a mené à l'adoption du budget et des taxes municipales face aux augmentations incontrôlables de la part dû à l'agglomération de Montréal.

Ayant tranché dans les gros projets et recentré l'administration de la Ville, le Conseil de Ville fait, présentement, face à l'avenir. Parmi les défis les plus populaires nous citons le Quartier Sportif et la nouvelle école francophone; défis qui se sont butés à un cul-de-sac par l'administration précédente. Et voilà qu'on arrive à découvrir le revers de la démocratie. Le Conseil de Ville, dans sa forme actuelle, est assujéti à une nouvelle conjoncture politique. Sans majorité absolue, le maire essaye d'obtenir un consensus dans tous ces dossiers. Des rumeurs planent à l'effet d'un blocage systématique. Sans sagesse de la part des conseillers, ce blocage pourrait durer le restant des trois années de leur mandat. La population de Ville Mont-Royal est actuellement prise en otage; nous demandons aux conseillers de laisser de côté la politiquerie

pour se concentrer à accomplir le travail pour lequel ils ont été élus. Les professionnels du développement vous diront qu'il est plus facile de détruire que de construire. L'Équipe du Maire, durant la campagne électorale, s'engageait à construire un quartier sportif tout en conservant les espaces verts. Est-ce que les opposants s'objectent à cette vision? Ont-ils un plan de rechange? Les citoyens ont le droit de questionner non seulement le maire, mais aussi les opposants. À un moment donné, il faudra trancher et nous n'avons pas le luxe d'attendre encore les prochaines élections.

Cette lettre ouverte est un rappel aux membres du Conseil de Ville que les citoyens les ont élus pour leur vision des besoins de la Ville. Les signataires, mentionnés ci-dessous, les invitent, donc, à redoubler d'efforts pour avancer les dossiers de manière constructive et positive. Les citoyens demeurent les seuls à les juger lors des prochaines élections.

Jacques Bournival  
Guy Djandji  
Michael Khoury  
Fouad Sahyoun  
Robert Tannous



# ARTYAM

## Diane Houde

ARTISTE DE LA SEMAINE  
THIS WEEK'S ARTIST

« *Univers australien* »  
60" x 40", Acrylique

Exposition :  
« *Influence aborigène* »  
chez **Dupond & Dupont**  
Du 15 août au 11 septembre

Commandité par - sponsored by







**OFFRES D'EMPLOIS; REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!**  
**TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL**

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

**OFFRES D'EMPLOIS; COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!**  
**TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL**

VOUS AIMEZ FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE ET AUTRES? VOUS AVEZ ÉTUDIÉ OU REÇU UNE FORMATION EN MÉDIAS SOCIAUX ET SAVEZ BIEN GÉRER LES APPLICATIONS? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

**REDACTION@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855**



FERMETURES PARTIELLES ET COMPLÈTES DE L'AUTOROUTE 40 (MÉTROPOLITAINE) ET DU BOULEVARD CRÉMAZIE OUEST, EN DIRECTION OUEST, DU 7 AU 24 AOÛT



Le ministère des Transports informe les usagers de la route que des travaux de remplacement de structures de signalisation aérienne entraîneront, du 7 au 24 août prochains, des fermetures partielles et complètes de l'autoroute 40 (Métropolitaine) et de ses voies de desserte, en direction ouest, entre la rue Jeanne-Mance et l'avenue du Parc.

GESTION DE LA CIRCULATION

Du lundi 8 août au mercredi 24 août

Fermeture de la voie de gauche en longue durée (1 voie sur 2 ouverte) du boulevard Crémazie Ouest, en direction ouest, entre la rue Jeanne-Mance et l'avenue du Parc.

Dimanche 7 août, de 22 h 30 à 5 h

Fermeture complète des voies de desserte de l'autoroute 40 (i.e. boulevard Crémazie Ouest), en direction ouest, entre la rue Jeanne-Mance et l'avenue du Parc;

Fermeture complète de la sortie no 71 Boul. St-Laurent / Boul. de l'Acadie de l'autoroute 40, en direction ouest;

Le détour s'effectuera par la sortie no 70 A-15 / R-117 / Laval / Ch. Rockland / Boul. Marcel-Laurin, ensuite prendre la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction ouest, un demi-tour sur le chemin Canora, puis la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction est, tourner sur le boulevard Saint-Laurent vers le nord et se diriger sur le boulevard Crémazie ouest.

Du lundi 8 août au mercredi 24 août

Fermetures partielles et complètes de nuit de l'autoroute 40, en direction ouest, entre les sorties nos 73 Av. Christophe-Colomb / Rue St-Hubert / Rue St-Denis et 70 A-15 / R-117 / Laval / Ch. Rockland / Boul. Marcel-Laurin.

Le détour s'effectuera par les voies de desserte de l'autoroute 40, en direction ouest, jusqu'à l'entrée de l'autoroute 40 située au sud du boulevard de l'Acadie.

En cas de contraintes opérationnelles ou de conditions météorologiques défavorables, ces travaux pourraient être reportés. Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec le ministère des Transports à l'adresse [transports.gouv.qc.ca/nous-joindre](mailto:transports.gouv.qc.ca/nous-joindre), ou en composant le 511.

FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD



Vendredi, le 26 août prochain, la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson présente, en collaboration avec le musicien Kattam, un spectacle de percussions, danses et chants!

Début : 17 h  
Emplacement : Parc Connaught\*

Aucune inscription requise.

« Au son du n'goni, du balafon, du djembé, de la derbouka, du naffar et du dhol, le percussionniste Kattam vous convie par le rythme, le chant et la danse à la découverte de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Inde! Danse du désert, rap de l'Afrique, rythme transe soufi et danse Bollywood sont au programme. Accompagné de son singe Takoum, Kattam manie l'art de faire participer son public! Une formidable aventure multiculturelle! »

\*En cas de pluie, l'événement aura lieu à l'hôtel de ville au 90, avenue Roosevelt.

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE  
SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!  
TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

[redaction@stele-medias.com](mailto:redaction@stele-medias.com)  
514-570-1855





# ERRATUM POUR ÉDITION DU 10 AOÛT 2022

Dans l'édition de La Poste du 10 août 2022, une erreur s'est glissée dans le texte de Martin Barry intitulé « Plus de 300 résidents s'opposent au résidentiel sur le site Beth-El », en p. 4. Au 3e paragraphe de la fin, il aurait fallu lire: « Les signataires demandent en plus que la ville conserve le zonage institutionnel afin d'envisager la possibilité de construire soit un centre culturel, un parc, une école ou une bibliothèque. » Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour cet oubli.

Pour plus de clarté et pour rendre justice aux signataires, nous reproduisons ici le texte intégral de la pétition citoyenne.

## Pétition citoyenne à Ville de Mont-Royal juin-juillet 2022

### Le 1000 Chemin Lucerne : un projet à notre image et pour nos besoins

Pourquoi une pétition?

Pour s'opposer à la construction d'un projet de condominiums de 55 unités / 4 étages au 1000 Lucerne. Un projet de cette taille sur ce terrain aurait un impact important sur la qualité de vie des résidents des zones avoisinantes. Ce projet n'apporte aucune valeur supplémentaire estimable à la vie de quartier pour les raisons suivantes :

- 1) Les citoyens des zones avoisinantes devront supporter la circulation accrue et la pollution atmosphérique et sonore qu'un projet de cette taille apportera pendant la durée de la construction (minimum de trois ans, réalisme plus proche de cinq ans).
- 2) Une construction aussi longue rendra Chemin Lucerne, une rue déjà très fréquentée où les excès de vitesse sont importants, extrêmement dangereuse pour les piétons.
- 3) L'ajout de 55 unités au 1000 Chemin Lucerne augmentera considérablement la circulation dans une rue déjà très fréquentée.
- 4) Les condominiums de 4 étages empièteront sur l'intimité des résidents des environs et ne tiennent pas compte d'une insertion harmonieuse nécessaire avec l'aspect architectural des zones avoisinantes.

Ce que nous demandons

Nous demandons à la Ville de Mont-Royal de mettre un terme au projet de condominiums au

1000 Chemin Lucerne, de conserver le zonage institutionnel et d'envisager les projets suivants pour ce lot:

- 1- Centre culturel
- 2- Parc
- 3- École
- 4- Bibliothèque

La structure actuelle du 1000 Chemin Lucerne peut être convertie en fonction des suggestions ci-dessus avec un minimum de modifications, ce qui réduira la durée de la construction et permettra de mieux servir la communauté locale de VMR. Dans cette zone, le besoin de services éducatifs et/ou culturels est plus important que celui de condominiums et d'une augmentation de la population.

La Rédaction et Madame Maryam Kamali Nezhad, conseillère du district #2 de VMR



Les signataires d'une pétition demandent à la ville que le zonage du site de l'ancienne synagogue Beth-El sur le chemin Lucerne soit conservé institutionnel, pour ainsi interdire le développement résidentiel.

Photo : Martin C. Barry, Poste de VMR

# ARTRAM

**Vous invite à visiter l'exposition « l'Été »**  
**Invites you to visit the exhibition « Summer »**

**Du 22 juin au 24 août 2022**



**Mur d'art et  
salle d'exposition  
Bibliothèque Dawson**  
1967, boulevard Graham  
Mont-Royal, H3R 1G9  
Téléphone : 514 734 2967

**Commandité par -  
sponsored by**





**#1-1400 rue Ouimet**  
**Montréal, Qc, H4L 3R1**  
**Tél.: 514-736-1133**  
redaction@stele-medias.com  
publicite@stele-medias.com  
administration@stele-medias.com

**Président:** Pascal Richard  
**Vice-Présidente / Finances:** San Lu Ly  
**Vice-Président / TI:** Sylvain Nadeau  
**Édition:** Pascal Richard  
**Collaborateurs:** Martin C. Barry,  
Frederick Harding, Vincent Cadorette

**Conseil juridique:** Ariël T. Roy  
**Conseil comptable:** Ciani & Associés  
**Production:** Pascal Richard  
**Ventes:** Pascal Richard  
**Publié par:** STELE • Médias, Communications,  
et Relations Publiques inc.

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de

**tc • TRANSCONTINENTAL** **CARD** **VIDÉOTRON**



# GRIEVING IS NOT A STRAIGHT LINE

Queen Elizabeth stated: “Grief is the price we pay for love.” She delivered these words as part of a condolence message sent to the families of the 250 British victims of the 9/11 terrorist attack in New York City Twin towers attack.

Hilary Stanton Zunin writes:

“The risk of love is loss, and the price of loss is grief -  
But the pain of grief is only a shadow  
When compared with the pain of never risking love.”

Alfred, Lord Tennyson, writing IN MEMORIAM following the sudden and unexpected death of his dear friend Arthur Hallam at 22:

“Tis better to have loved and lost  
Than never to have loved at all.”

“Even when it’s expected, death or loss still comes as a surprise,” writes psychotherapist Megan Devine in her book on grieving IT’S OK THAT YOU’RE NOT OK. And in grief, it can so happen that “otherwise intelligent people have started spouting slogans and platitudes, trying to cheer you up, trying to take away your pain. ‘Everything happens for a reason, they’re in a better place, they’d want you to be happy, this will make you stronger.’ However well intentioned, platitudes and cheerleading solve nothing.”

Singer and song writer Nick Cave, who tragically lost his son, wrote to a fan whose family was dealing with a loss. He avoids those clichés which do nothing for us and says, “It seems to me, that if we love, we grieve. That’s the deal. That’s the pact. Grief and love are forever intertwined. Grief is the terrible reminder of the depths of our love and, like love, grief is non-negotiable.”

Megan Devine says that trying to fix someone’s



suffering amounts to a form of protest against it. And it only makes things worse. Devine is a bereaved person as well as a psychotherapist. Her book grew out of the tragic loss of her beloved partner who drowned at age 39 while the couple was on vacation. Devine speaks not in the jargon of a clinician but in the frank language of a fellow sufferer and survivor. She writes, “You don’t need platitudes. You don’t need cheerleading. You don’t need to be told that this happened for a reason. You certainly don’t need to be told that you needed your pain in order to learn something about life. Some things cannot be fixed. They can only be carried.”

Being with someone in their grief is a “radical act” says Devine. “In order to support you, I have to acknowledge that things really are as bad as they feel to you.” Offers of cheer or advice create defensive barriers. Turning

towards someone’s suffering gives them what they need the most. “Being heard helps. It’s the best medicine we have. It makes things better, even when they can’t be made right.” How do you help a grieving friend?

Acknowledge their pain and skip the platitudes and facile advice.

Acknowledgement, the recognition of unimaginable pain and loss, is central to healing.

Thornton Wilder wrote a play entitled THE ANGEL THAT TROUBLED THE WATER, about the Bible story of the sick man who waited with other sick people by the Pool of Bethesda for an angel to come and disturb the water and then, the first person into the pool would be healed.

In Wilder’s play there is a physician who is devastated by the death of a loved one and seeks healing. But the angel comes to him and says: “Draw back physician, healing is not for you. Without your wounds where would your power be? It is your melancholy that makes your voice tremble into the hearts of men and women. The very angels themselves cannot persuade the wretched and blundering children on earth as can one human being broken on the wheels of living. In love’s service only the wounded can serve.”

When we meet someone grieving: BE PRESENT. LISTEN. NO PLATITUDES.

**Dr. Brian M. Gazzard**  
**Resident of town, personal development consultant.**  
[bmgazzard@hotmail.com](mailto:bmgazzard@hotmail.com)  
**514-961-8317**



**Bonjour à tous nos citoyens, visiteurs et lecteurs occasionnels; ci-bas est la liste courante des points de dépôts publics ou vous pouvez trouver La Poste de VMR.**

**Hello to all our citizens, visitors and occasional readers; here beneath is the current list of public deposit points where you can find The TMR Poste.**

|                                                                                                                                                              |                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ch Athlone</b><br>Groupe Ahys #1387                                                                                                                       | Bibliothèque Municipale #1967<br>Nettoyeur Daoust #1968                                                |
| <b>Av. Beaumont</b><br>Métro Richelieu #1280                                                                                                                 | <b>Rue De la Savane</b><br>Bureau Arcand #5151 suite 201                                               |
| <b>Ch. Canora</b><br>Café Dupont et Dupont #1297                                                                                                             | <b>Kent</b><br>Bureau Housefather #4770 suite 316                                                      |
| <b>Côte-de-Liesse</b><br>Design Louis George #4360                                                                                                           | <b>Boul. Laird</b><br>Voyage en Direct #1247<br>RE/MAX Du Cartier #1257<br>Épicerie Rachel Berri #1289 |
| <b>Av. Cornwall</b><br>Nettoyeurs Daoust #15                                                                                                                 | <b>Ch. Lucerne</b><br>Mount Royal Bagel Factory #709<br>Nettoyeur Daoust #2459                         |
| <b>Boul. Graham</b><br>Royal Lepage Tendance #263<br>Sutton Immobilia #1435<br>Cordonnerie VMR #1759<br>Édifice - #1935<br>Équipe Lefrançois #1966 suite 101 | <b>Av. Roosevelt</b><br>Hôtel de ville #90<br>Centre des loisirs #60                                   |



[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)

**Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998**  
**An independant weekly serving your Town**

## ENSEMBLE CONTRE LA CRIMINALITÉ



## SURVEILLANCE DE QUARTIER NEIGHBOURHOOD WATCH

## TOGETHER AGAINST CRIMINALITY

DEVENEZ MEMBRE! / BECOME A MEMBER!



**514 734-4666 24/7**  
[@sp\\_vmr](https://twitter.com/sp_vmr)  
[@sp\\_vmr](https://www.instagram.com/sp_vmr)

Pour plus d’informations sur l’ensemble des services offerts par la Sécurité publique, veuillez consulter la section « Services de la Sécurité publique » du site Web de la Ville de Mont-Royal.

For more information on all services offered by Public Security, please see TMR’s website section “Public Security Services”.





# PHILIPPE REDDING

COURTIER IMMOBILIER  
REAL ESTATE BROKER

514-984-9526

predding@royallepage.ca

predding.com



775 PLYMOUTH # 406

Eden. Unité de coin. Belle vue du salon et de la salle à manger. 2 cac, 2 sdb, garage et rangement.  
Immeuble construit en 2017 avec terrasse, piscine, gym et sauna.  
Près du métro de la Savane et de l'école Saint-Clément ouest.

Occ flexible 860 000\$



764 ST-CLARE

Magnificent updated lower duplex with a private garden.  
High-end appliances, hardwood floors, electricity and heating included, 2 parking spots.

Imm. occ. \$2975/M.



MERCI À MA CLIENTÈLE  
FIER RÉCIPiendaIRE DU  
PRIX DIAMANT ROYAL LEPAGE 2021.

THANK YOU TO ALL MY CLIENTS  
PROUD RECIPIENT OF THE  
2021 ROYAL LEPAGE DIAMOND AWARD.



4239 JEAN-TALON OUEST #1103

Condo Rouge Phase 2. Niveau Penthouse avec vue imprenable.  
Grande CAC avec walk-in, salon et SAM aire ouverte, meuble ou non.  
Accès au centre sportif Fusion sur 3 étages - piscine, sauna et spa, gym, terrasse  
avec BBQ et foyers extérieurs.

Occ. imm. 1,595\$/mois

VOTRE INVESTISSEMENT, MA PRIORITÉ • YOUR INVESTMENT, MY PRIORITY





Lettre ouverte de la conseillère du District No 2

***Pourquoi j'ai voté contre - séance du Conseil 19 juillet 2022 !***

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous les raisons pour lesquelles j'ai voté contre quatre résolutions lors de la séance du Conseil du 19 juillet 2022 :

**1-** Lors de la séance du Conseil du 19 juillet 2022, j'ai voté contre la **RÉSOLUTION N° 22-07-03.**

Cette résolution prévoit d'affecter 1 000 000 \$ du surplus accumulé de la Ville aux activités d'investissements pour financer les travaux de réfection des terrains de soccer;

Mon avis est le suivant :

La résolution telle que formulée n'est pas claire.

J'ai proposé de spécifier dans le texte qu'il s'agit de réfection de la surface synthétique des terrains de soccer existants et aménagés en 2010.

Je voulais m'assurer que ce montant (1 000 000 \$) soit utilisé pour le remplacement de la surface **synthétique existante des terrains de soccer et non pas de pour réaliser un nouveau projet de construction d'une nouvelle surface synthétique** sur le terrain présentement gazonné où est située la piste de course.

Dans le plan triennal d'immobilisation 2022-23-24, il y a des sommes prévues pour la réfection et mise à jour des terrains de soccer synthétiques existants.

En date d'aujourd'hui, il n'y a pas eu d'étude de besoin démontrant la nécessité d'ajouter une nouvelle surface de soccer synthétique sur le terrain présentement gazonné (où est située la piste de course).

Aussi, il m'apparaît qu'il faut prendre en compte le fait que, actuellement, les discussions sur le complexe/quartier sportif ne sont pas encore avancées et qu'il vaut mieux attendre une planification globale avant de s'avancer sur des dépenses non fondées.

=====

**2-** Lors de la séance du Conseil le 19 juillet 2022, j'ai voté contre la **RÉSOLUTION N° 22-07-10.**

Cette résolution demande d'autoriser une dépense **supplémentaire** de 29 663,56 \$ (taxes incluses) pour des services professionnels pour l'aménagement du parc Jardin Royal. La résolution stipule :



- D'accorder au GROUPE ÉLISE BEAUREGARD ET COLLABORATEURS (ELBC) INC. une bonification au contrat initialement octroyé au prix forfaitaire soumis, soit 6 783,53 \$ (taxes incluses) et conformément à l'offre de service présentée;
- D'accorder à MLC ASSOCIÉS INC un contrat pour des services en ingénierie civile au prix forfaitaire soumis, soit 22 880,03 \$ (taxes incluses) et conformément à l'offre de service présentée;

Mon avis est le suivant :

Ce dossier, à mon sens, est incomplet et il nous manque des informations. Celles reçues à ce jour, ne me permettent pas de prendre une décision éclairée afin d'avoir une opinion claire et informée.

En mars 2021, sous la Résolution N° 21-03-20, la Ville a autorisé une dépense de 27 000 \$ (taxes incluses) pour les services professionnels pour le verdissement du secteur Bates par l'aménagement du Parc Royal et elle a accordé à GROUPE ELISE BEAUREGARD ET COLLABORATEURS (ELBC) INC. le contrat à cette fin, au prix forfaitaire soumis pour le mandat no.1 et no.2, soit au montant de 21 557.81 \$ (taxes incluses) conformément à l'offre de service.

A ce jour, pour ce projet,

- Aucun récapitulatif des sommes encourues et à venir n'a été présenté au Conseil.
- Aucun plan ou concept d'aménagement prévu n'a été présenté au Conseil.

Au vu de cette situation, il m'est difficile d'apporter une réflexion claire pour voter l'octroi de services professionnels **additionnels** (au coût de 6 783,53 \$) au GROUPE ÉLISE BEAUREGARD ET COLLABORATEURS (ELBC) INC.

De même, sans connaître le contenu annoncé de besoins et l'offre de service présentée par MLC ASSOCIÉS INC, je n'ai pu voter pour l'octroi d'un nouveau contrat de 22880,03\$ à MLC ASSOCIÉS INC.

Je perçois le même enjeu, pour d'autres projets de la Ville, tels que le PFT pour le 10-20 Roosevelt, la dalle-parc, le parc Mohawk, etc.).

=====

**3-** Lors de la séance du Conseil le 19 juillet 2022, j'ai voté contre la **RÉSOLUTION N° 22-07-16.**

Cette résolution adopte le Règlement no 1458-3 modifiant le Règlement no 1458 sur la gestion contractuelle en ce qui a trait au seuil d'appel d'offres public. Cette modification dans l'article 17 du Règlement 1458 sur la gestion contractuelle remplace le seuil d'appel d'offres public de



100 000\$ par une formulation renvoyant au seuil décrété par le ministre (seuil supérieur établi par le ministre).

Par contre pour les appels d'offre par invitation, elle modifie le seuil inférieur de 25 000 \$ établi par le ministre à 50 000 \$ qui vient d'être adopté à Mont-Royal.

Mon avis est le suivant :

Afin d'éviter les confusions, Il est effectivement judicieux que notre règlement et celui de la LCV soit accordé en mettant une formulation renvoyant au seuil décrété par le ministre, autant pour le seuil supérieur que le seuil inférieur.

Si le seuil établi par la LCV est de 25 000\$ pour les appels d'offre par invitation, nous devrions suivre ce même montant afin d'être cohérent dans la totalité de notre approche.

Y a-t-il des raisons particulières qui nous pousseraient à suivre le seuil supérieur établi par LCV, mais pas le seuil inférieur (50 000 \$ établi par le règlement de TMR au lieu de 25 000 \$ établi par LCV) ?

=====

**4-** Lors de la séance du Conseil le 19 juillet 2022, j'ai voté contre la **RÉSOLUTION N° 22-07-14**.

Cette résolution confirme la décision rendue par le Comité d'étude des demandes de permis de démolition le 1er juin 2022 relativement à la démolition de l'immeuble situé au 821, chemin Caledonia.

Mon avis est le suivant :

La maison au 821 Caledonia a été construite en 1968. Les propriétaires actuels ont acquis l'immeuble le 31 juillet 2021. Il y a eu une demande d'agrandissement en mars 2022 qui n'était pas conforme aux exigences de la Ville. Le pourcentage prévu (60%+) de la démolition du toit dans cette demande d'agrandissement, était trop important pour satisfaire aux critères d'un simple agrandissement.

Le CCU a donc refusé ces plans d'agrandissement en précisant que pour réaliser ce projet, il fallait obtenir une autorisation de démolition. À ce moment, la Ville n'a pas demandé de nouveaux plans conformes aux exigences réglementaires pour le projet d'agrandissement. Au lieu de ceci, elle a proposé la démolition. Une demande de démolition de l'immeuble a donc été déposée à la Ville.

J'ai étudié le dossier au complet.

- 1- Parmi les documents fournis pour étudier la demande, il manque les motifs invoqués par le demandeur au soutien de sa demande de démolition.



- 2- Il manque également les rapports et documents (qui doivent être déposés par le propriétaire) témoignant de l'état du bâtiment visé.
- 3- Il manque aussi le coût de la démolition, de la restauration ou construction

Après étude du dossier, j'ai fait une demande de visite auprès de la division urbanisme et inspection. J'ai scrupuleusement visité la propriété en question.

Voici mes constatations :

- D'un point de vue structurel, la maison et sa fondation sont impeccables.
- Aucune défaillance structurelle au niveau ingénierie n'a été décelée sur cette propriété.
- Beaucoup de rénovations ont été effectuées au cours des dernières années :
  - o Revêtement de toiture 2020,
  - o Installation de chauffe-eau en 2018,
  - o Installation de la thermopompe en 2019,
  - o Fenêtres changées il y a quelques années,
  - o Entrée de stationnement récemment refaite,
  - o Joints des briques nouvellement tirés sur les 4 côtés,
  - o Etc. ...
- L'état général de l'immeuble est dans une très bonne condition.
- Aucune détérioration de l'apparence architecturale; et donc, en conséquence, aucun impact sur la qualité de vie du voisinage.
- D'un point de vue du caractère esthétique, la maison est construite depuis 1968 et n'a reçu aucune plainte enregistrée du voisinage concernant la beauté et l'apparence dérangeante de cet immeuble.
- Selon le Règlement 1440 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, l'immeuble ne nuit pas à l'unité d'ensemble et à la qualité architecturale de ce secteur de la ville.

À mon avis, accepter cette demande de démolition crée un **précédent** et permet à n'importe qui de pouvoir obtenir un permis de démolition en soumettant un projet qui dépasse les normes établies de pourcentage à démolir sur un bâtiment sans avoir à en justifier les motifs.

Dans ce cas, le Règlement 1435, régissant la démolition des immeubles, n'a plus de raison d'être, ni même le comité de démolition. La démolition devient accessible à qui le désire, sans avoir à satisfaire à aucun des critères objectifs de qualification.

Aller dans ce sens, c'est renoncer à protéger ce riche patrimoine bâti qui fait la fierté des Monterois.

**Chers concitoyens, j'espère vous avoir éclairés sur mes positions.**

Salutations,

Maryam Kamali Nezhad, ing.,Ph.D



Conseillère municipale / Municipal Councillor  
District 2  
Ville de Mont-Royal / Town of Mount Royal  
514 222-9281  
<http://maryam-kamalinezhad.com>  
[maryam.kamalinezhad@ville.mont-royal.qc.ca](mailto:maryam.kamalinezhad@ville.mont-royal.qc.ca)  
[maryam.kamalinezhad@town.mount-royal.qc.ca](mailto:maryam.kamalinezhad@town.mount-royal.qc.ca)